

Zepplin®

L'herbicide racinaire betterave
de pré et de post-levée
efficace sur 30 adventices

ZEPPLIN® Carte d'identité

■ Zepplin® : Marque déposée BASF

■ AMM n° : 9700369

■ Composition : 100 g/l de quinmérac + 325 g/l de chloridazone.

■ Formulation : Suspension concentrée

■ Classement toxicologique :

Produit non classé.

Contient de la 1,2 benzisothiazol-3(2)-one et de la 2-methyl-4-isothiazolin-3-one.

Peut produire une réaction allergique.

■ Usages et doses autorisés :

Sur betteraves industrielles et fourragères : 2,5 l/ha. Pour protéger les eaux souterraines, suite à une application sur betterave, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la chloridazone plus d'une fois tous les 3 ans.

Seules des céréales ou des cultures de type tubercules ou racines peuvent être implantées en cas d'échec de la culture ou comme culture de rotation.

■ Distance aux points d'eau :

respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres par rapport aux points d'eau (cf arrêté du 12/09/2006)

■ DRE : 6 heures

■ DAR : BBCH 31

■ Protection utilisateur lors de la manipulation du produit :

Gants en nitrile certifiés EN 374-3, combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Pour tous les produits cités, avant toute utilisation se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'étiquette du bidon.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 <small>PROTEC-LEADER</small>	ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude	N° Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33	
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 <small>PROTEC-LEADER</small>	ou www.adivalor.fr

Isard®, marque déposée BASF - AMM : n° 9900251 - Composition : 720g/l dmta-p - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

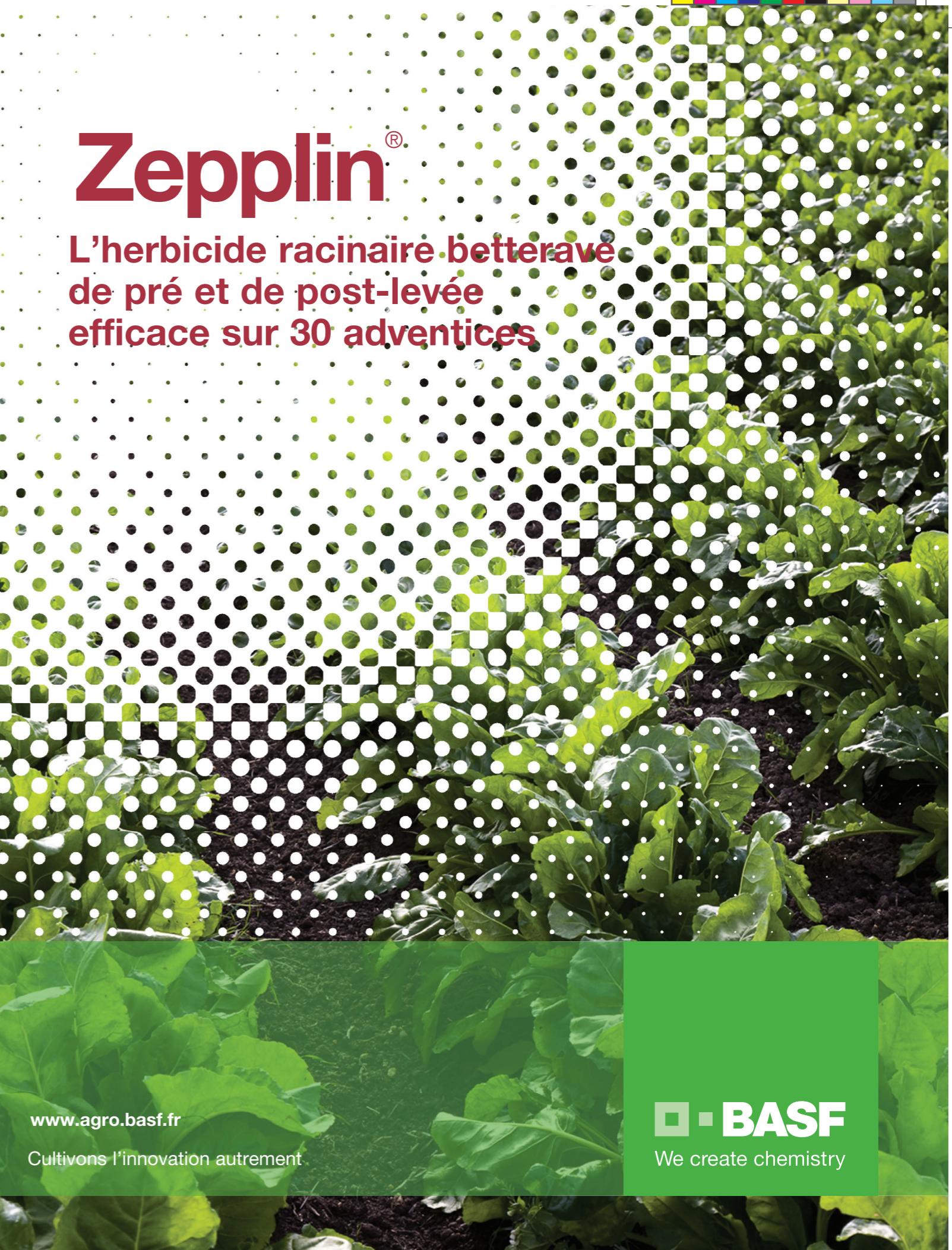
Safari®, marque déposée E.I. du Pont de Nemours and Company - AMM : n° 9200073 - Composition : 50 % de triflusulfuron-méthyle - Formulation : WG - Classement toxicologique : Attention - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Édition Mai 2017 - 124BEHE0517R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com

BASF France SAS - division Agro

21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

Credit photos : BASF Agro, Shutterstock©



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

BASF

We create chemistry



Zepplin® en pré-levée

Bénéfices de Zepplin en pré-levée

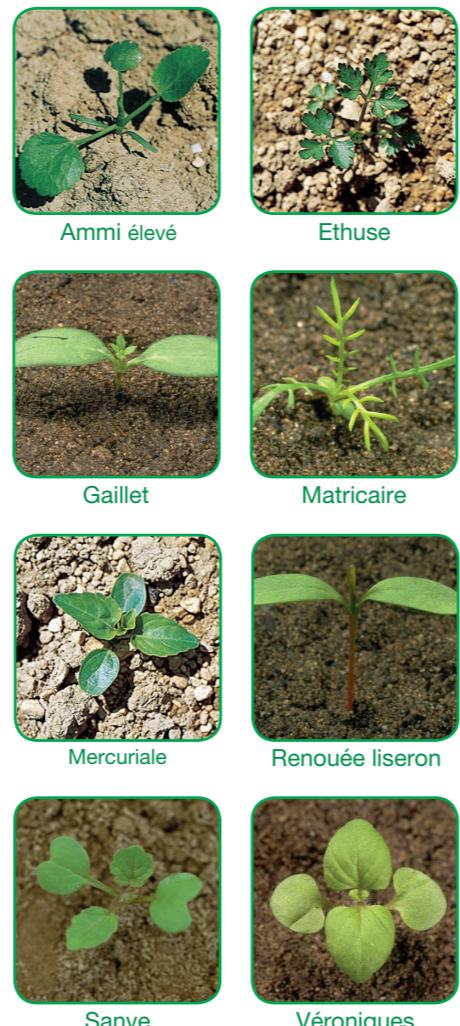
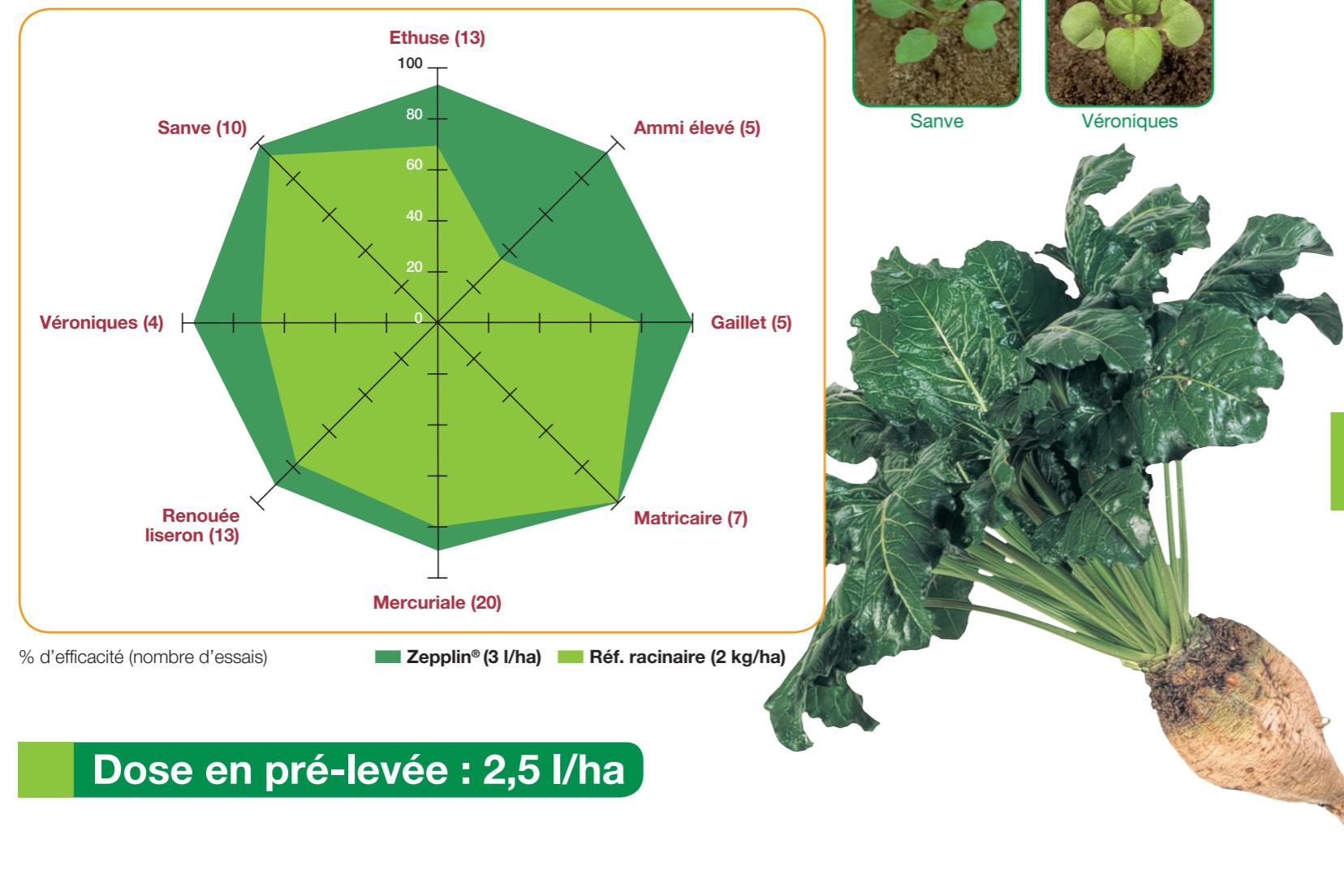
- Efficacité maximale sur ombellifères
- Gestion de la post-levée facilitée
- Sécurité sur sols se ressuyant lentement

Zepplin® agit pendant plusieurs semaines. Si le produit est appliqué sur sol sec, il agit dès le retour des pluies et facilite la gestion des traitements de post-levée.

Contrôle de 30 adventices

dont ammi élevé, éthuse, gaillet, matricaire, mercuriale, renouée liseron, sanve, vénoriques.

Efficacité en pré-levée



Zepplin® en post-levée

La référence racinaire

Zepplin® est la référence racinaire sur mercuriale, ombellifères, renouée liseron, gaillet, sanve, vénoriques.

Préconisations

- BTZV : Zepplin® s'utilise en association avec BTV de 0,8 à 1 l/ha.
- BTZIV : Isard®, pour une action renforcée sur mercuriale, matricaire, ombellifères et PSD.
- Zepplin® complète l'efficacité des produits de contact même en conditions sèches. Il est réactivé lors du retour des pluies.
- Autres associations possibles : l'ajout de Safari à BTZV à partir du T2 de post est recommandé en cas de conditions sèches en post-levée sur ombellifères et mercuriale.

Pour B,T,V ajuster les doses selon les conditions de traitement et respecter les conditions d'emploi.

Traiter le matin (hygrométrie, absence de vent), tous les 6 à 10 jours sur adventices jeunes (stade cotylédons à 2 feuilles).

Dose en post-levée : 0,8 à 1 l/ha

- Très efficace
- Efficace
- Peu efficace
- Inefficace
- Pas de donnée

	BTGV	BTZV ⁽¹⁾	BTZIV ⁽²⁾
Amarante			
Agrostis	–		
Ambroisie	–		
Ammi majus			
Atriplex			
Capselle	–		
Chénopode			
Coquelicot	–		
Ethuse			
Euphorbe			
Fumeterre			
Gaillet gratteron			
Lamier	–		
Laiteron	–		
Lampsane	–		
Matricaire			
Mercuriale			
Morelle			
Mouron des oiseaux			
Mouron des champs			
Ortie royale	–		
Pâturin annuel	–		
Pensée			
PSD			
Ravenelle			
Renouée des oiseaux			
Renouée liseron			
Renouée persicaire			
Repousse de colza			
Sanve			
Vénoriques			
Vulpin			

Source : essais BASF 2005 à 2011

Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF et Instituts Techniques en France. Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

(1) BTGV au 1^{er} passage puis 3 traitements BTRV

(2) BTGV au 1^{er} passage puis 3 traitements BTRIV